

Modalités d'accompagnement aux examens théoriques ETG et ETM

Suite à votre inscription au code de la route qui aura été réalisé par vos soins ou par l'auto école vous recevrez par mail une convocation avec l'adresse, la date et l'heure de l'examen.

Il faudra vous présenter 20 minutes en avance avec votre pièce d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité.

Les pièces d'identité recevables

En examen, afin que le candidat justifie de son identité, il doit fournir une des pièces figurant dans l'arrêté du 23/12/2016 relatif à la justification de l'identité, du domicile, de la résidence normale et de la régularité du séjour pour l'obtention du permis de conduire

Aucune personne de l'auto école Mercier sera représentée sauf sur votre demande,

Un examinateur assermenté vérifiera votre identité et vous prendra en charge pour vous expliquer le bon déroulé de votre examen.

Sous 24h vous recevrez par mail votre réponse.

Modalités d'accompagnement aux examens pratiques catégories B

Votre inscription à l'examen pratique aura été réalisé par l'auto école. Vous recevrez par mail une convocation officielle du site gouvernemental avec l'adresse (en général parking gare sncf de carpentras), la date et l'heure de l'examen .

Il faudra vous présenter 30 minutes en avance avec votre pièce d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité.

Les pièces d'identités recevables:

En examen, afin que le candidat justifie de son identité il doit fournir une des pièces figurant dans l'article du 23/12/2016 relatif à la justification de l'identité du domicile, de la résidence normale et de la régularité du séjour pour l'obtention du permis de conduire.

Il vous faudra votre livret d'apprentissage papier ou numérique.

Les élèves en AAC devront présenter leur attestation de fin de formation initiale avec la date du rendez vous préalable.

Un enseignant de la conduite de l'auto école Mercier sera présent avec le véhicule habituel 15 minutes avant l'heure de votre examen. Il pourra répondre à vos questions et vous encourager.

Un expert assermenté vérifiera votre identité et vous prendra en charge pour vous expliquer le bon déroulé de votre examen.

Une fois l'examen terminé vous pourrez quitter le véhicule après avoir saluer l'expert.

Vous obtiendrez la réponse de votre examen sur www.securite-routiere.gouv.fr le lendemain matin.

Modalités d'accompagnement aux examens pratiques catégories A2 et A1

il y a deux journées d'examens différentes

1/ Examen plateau hors circulation

Votre inscription à l'examen plateau aura été réalisé par l'auto école. Vous recevrez par mail une convocation officielle du site gouvernemental avec l'adresse (en général Hippodrome de saint ponchon carpentras), la date et l'heure de l'examen .

Il faudra vous présenter 30 minutes en avance avec votre pièce d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité. Il vous faudra votre livret d'apprentissage numérique.

Les pièces d'identités recevables:

En examen, afin que le candidat justifie de son identité il doit fournir une des pièces figurant dans l'article du 23/12/2016 relatif la justification de l'identité du domicile, de la résidence normale et de la régularité du séjour pour l'obtention du permis de conduire.

Il vous faudra obligatoirement votre équipement moto homologué (blouson résistant, pantalon résistant, casque, gants et chaussures montantes)

Un enseignant de la conduite de l'auto école Mercier sera présent avec les motocyclettes habituelles 15 minutes avant l'heure de votre examen. En général nous faisons un petit échauffement avec la moto.

Un expert assermenté vérifiera votre identité et votre équipement et vous prendra en charge pour vous expliquer le bon déroulé de votre examen.

Une fois votre épreuve terminé il vous donnera votre résultat et vous pourrez quitter le lieu de l'examen.

2/ Examen de circulation

Votre inscription à l'examen de circulation aura été réalisé par l'auto école. Vous recevrez par mail une convocation officielle du site gouvernemental avec l'adresse (en général Hippodrome de saint ponchon carpentras), la date et l'heure de l'examen .

Il faudra vous présenter 30 minutes en avance avec votre pièce d'identité, passeport ou titre de séjour en cours de validité. Il vous faudra votre livret d'apprentissage numérique.

Les pièces d'identités recevables:

En examen, afin que le candidat justifie de son identité il doit fournir une des pièces figurant dans l'article du 23/12/2016 relatif la justification de l'identité du domicile, de la résidence normale et de la régularité du séjour pour l'obtention du permis de conduire.

Il vous faudra obligatoirement votre équipement moto homologué (blouson résistant, pantalon résistant, casque, gants et chaussures montantes)

Un enseignant de la conduite de l'auto école Mercier sera présent avec les motocyclettes habituelles 15 minutes avant l'heure de votre examen. Il pourra répondre à vos questions et vous encourager. En général nous faisons un petit échauffement avec la moto.

Un expert assermenté vérifiera votre identité et votre équipement et vous prendra en charge pour vous expliquer le bon déroulé de votre examen.

Une fois votre épreuve terminé vous pourrez quitter le lieu de l'examen.

Vous obtiendrez la réponse de votre examen sur www.securite-routiere.gouv.fr le lendemain matin.